

Commune
du Chesnay-Rocquencourt

Imaginons ensemble notre ville !



**DOCUMENT SUPPORT AUX LANCEMENTS DES CONCERTATIONS
DES RÉUNIONS PUBLIQUES JEUDI 10 AVRIL**

- Révision globale des PLU à 19 h 30
- Lancement du projet Voluceau / INRIA à 20 h 30
- Lancement du projet Le Nôtre à 21 h 30

**LE CHESNAY
ROCQUENCOURT**
COMMUNE NOUVELLE



Éditeur

Ville du Chesnay-Rocquencourt
9 rue Pottier BP 150 Le Chesnay - 78155
Le Chesnay-Rocquencourt Cedex
01 39 23 23 23

Maquette / Rédaction

Ville du Chesnay-Rocquencourt

Contact

urbanisme@lechesnay-rocquencourt.fr

Imprimeur

SPRINT
26, rue du Docteur Albert Schweitzer
CS 60014 - 51724 Reims Cedex

Distribution

Société Pablo Express
85 boulevard Davout 75020 Paris

Tirage

18 700 exemplaires imprimés
sur papier recyclé et recyclable pour peu que
vous le mettiez dans le bac ou la poubelle
adaptés. Disponible également en version
dématérialisée sur :
www.lechesnay-rocquencourt.fr



Quelle ville voulons-nous faire éclore ?

Au printemps 2025, alors que la nature renaît, Le Chesnay-Rocquencourt s'apprête elle aussi à faire germer de nouveaux projets. Des concertations pour trois d'entre eux marqueront cette étape clé de son évolution.

Notre ville évolue dans un contexte en pleine mutation : la crise du logement, les enjeux environnementaux grandissants, les attentes des habitants qui changent, et des modes de vie en constante transformation. Plus que jamais, nous devons réfléchir collectivement à la manière dont nous voulons qu'elle se développe, se transforme... et s'épanouisse.

L'enjeu : définir une vision d'ensemble, claire et partagée, dans laquelle chaque projet trouvera naturellement sa place.

Notre responsabilité : faire des enjeux environnementaux une richesse pour notre territoire, à protéger et à valoriser.

L'ambition : imaginer un cadre de vie qui crée du lien et renforce le vivre-ensemble.

Pour cela, nous devons sortir des schémas imposés, souvent déconnectés de notre réalité locale. Il nous faut penser la ville que nous voulons, que nous rêvons : une ville accueillante, intergénérationnelle, adaptée à la vie quotidienne d'aujourd'hui et de demain.

Il nous faut aussi dépasser les idées reçues, prendre de la hauteur, et recentrer notre réflexion sur l'essentiel : l'habitant. Chacun d'entre nous.

C'est en construisant un véritable « *chez-soi collectif* » que nous pourrons donner du sens à nos choix urbains.

Il ne tient qu'à nous de donner forme à cette ambition. Elle suppose que chacun s'implique, comprenne, questionne, échange, propose.

C'est tout le sens des démarches de concertation qui s'ouvrent ce printemps autour de trois projets marquants, et qui fixeront le cadre du développement de notre commune pour les années à venir.

À chacun désormais de s'emparer de cette dynamique, et de répondre à cette question essentielle : Quelle ville voulons-nous faire éclore ?

Richard Delepierre

Maire du Chesnay-Rocquencourt

Vice-Président du Conseil départemental
des Yvelines

Jérôme Le Grelle

Adjoint au maire
délégué à l'urbanisme
et au cœur de ville

Révision du Plan Local d'Urbanisme : préparer l'avenir du Chesnay-Rocquencourt

Le Chesnay-Rocquencourt évolue, et pour accompagner ces transformations, il est essentiel d'adapter notre cadre de vie. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est une étape clé pour organiser et guider le développement de la commune dans les années à venir.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

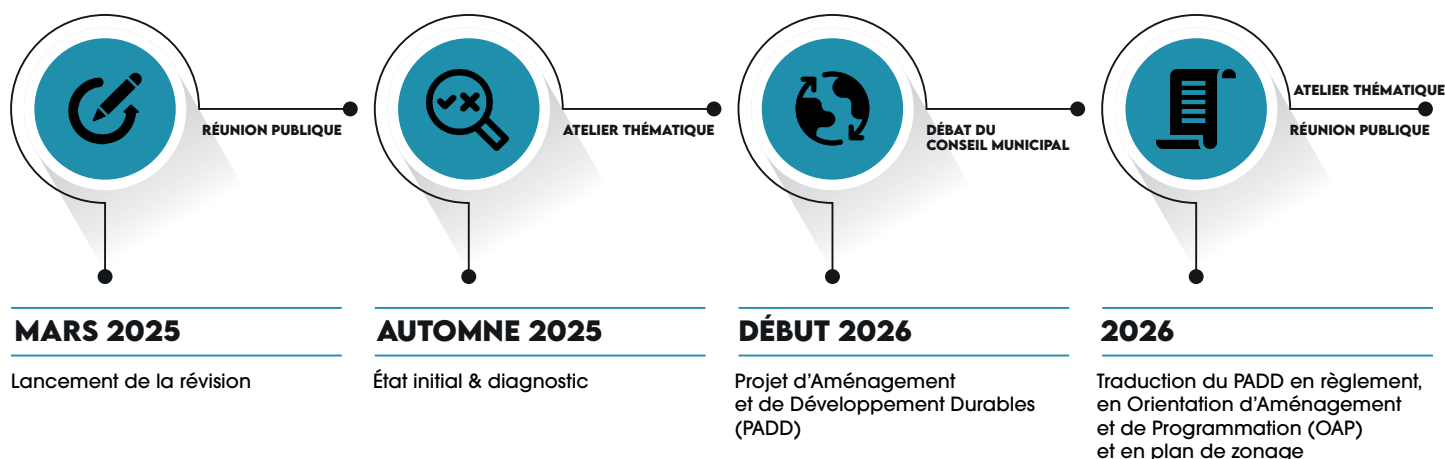
Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles d'aménagement et de construction sur le territoire communal. Il encadre les possibilités de bâtir ou de rénover, tout en traduisant les orientations d'aménagement de la ville : habitat, mobilité, espaces verts, activité économique, etc.



Concrètement, il s'articule autour de plusieurs éléments clés :

- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui exprime la vision à long terme pour l'évolution du territoire en matière de logement, de mobilité, d'économie et d'environnement.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui détaillent les principes d'aménagement pour certains quartiers ou secteurs en mutation.
- **Le règlement écrit et graphique** qui précise les règles de constructibilité par zone : types de construction autorisées (habitation, commerce...), hauteurs maximales des bâtiments, implantation des constructions, proportion d'espaces verts obligatoires, stationnement, etc.
- **Le plan de zonage** qui divise la commune en différentes zones (urbaines, à urbaniser, naturelles, agricoles) et détermine les vocations de chaque secteur.

Aujourd'hui, Le Chesnay-Rocquencourt est régi par deux PLU distincts, datant de 2005 pour Le Chesnay et 2011 pour Rocquencourt. Ces documents, bien que régulièrement modifiés, nécessitent une révision globale pour tenir compte des évolutions législatives et des nouvelles ambitions de la ville.



Pourquoi réviser le PLU ?

Cette révision est l'occasion de répondre aux défis actuels et de préparer l'urbanisation à venir. Les principaux enjeux identifiés sont les suivants :

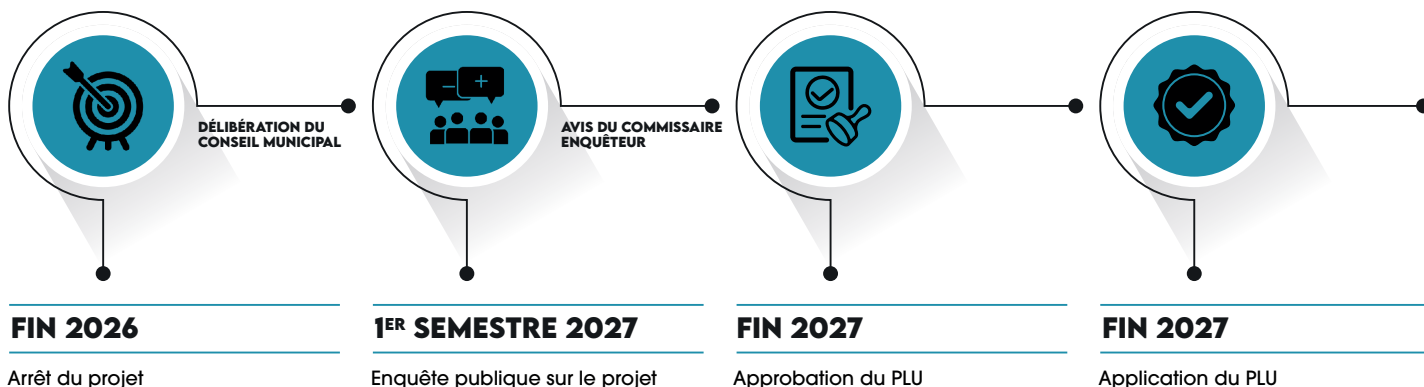
- **Adapter l'offre de logements** : répondre aux besoins des familles, des jeunes actifs et des seniors, tout en rénovant le bâti existant et en maîtrisant la densification.
- **Renforcer la place de la nature en ville** : créer des îlots de fraîcheur, améliorer l'accès aux espaces verts et développer des continuités écologiques.
- **Faciliter les déplacements doux et améliorer la mobilité** : développer les infrastructures pour les piétons et les cyclistes, mieux relier les quartiers et apaiser la circulation.
- **Revitaliser le cœur de ville** : consolider les commerces de proximité, améliorer les espaces publics et renforcer l'attractivité du centre-ville.
- **Valoriser le patrimoine et améliorer l'esthétique urbaine** : préserver les quartiers remarquables et repenser les secteurs nécessitant une mise en valeur comme les entrées de ville.

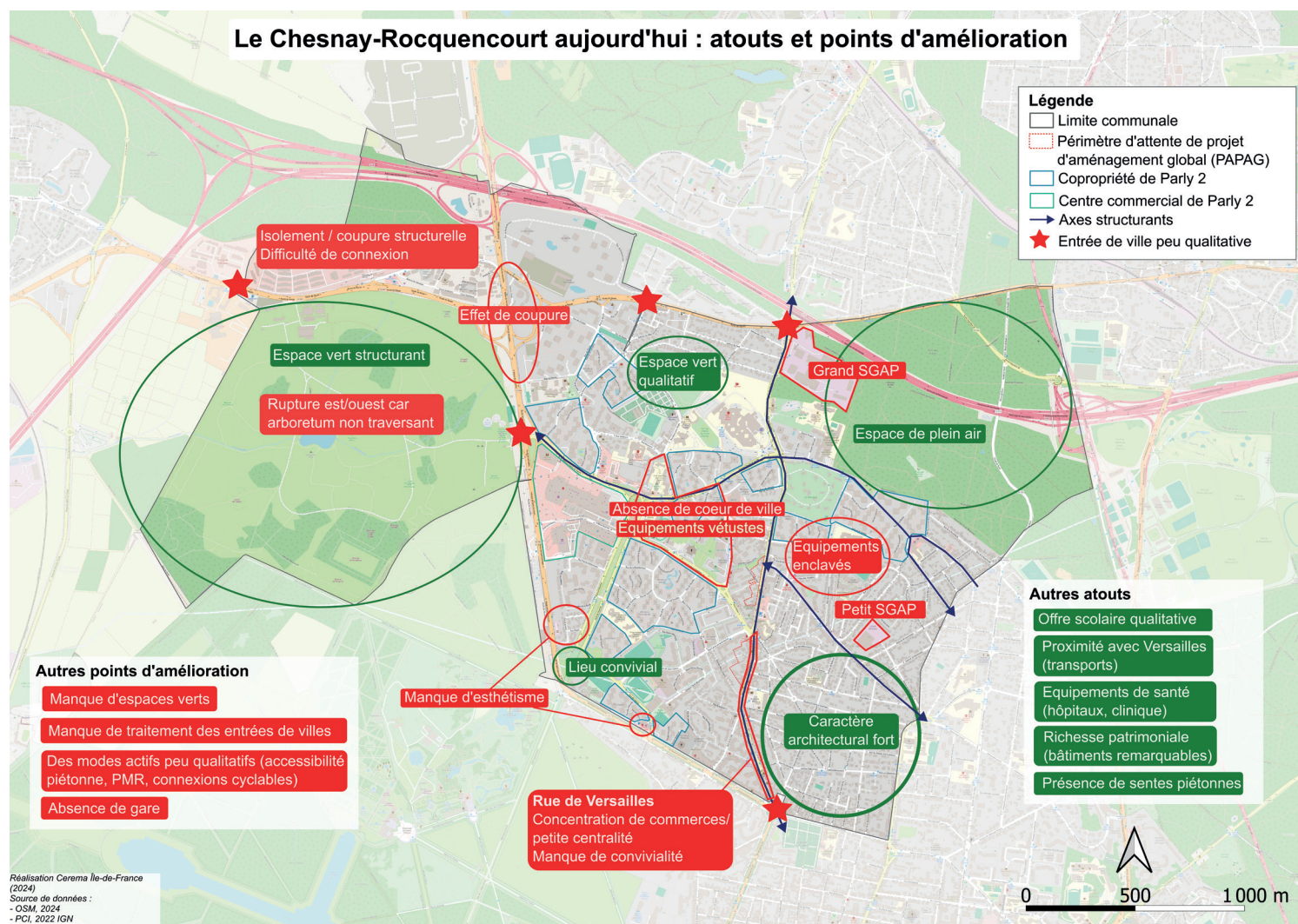
Un outil au service du territoire

Plus qu'un simple document d'urbanisme, le PLU est un levier pour anticiper les évolutions du Chesnay-Rocquencourt et assurer un développement équilibré. En conciliant croissance urbaine, qualité de vie et préservation de l'environnement, il orientera les choix d'aménagement de la commune pour les années à venir.



*Ensemble, bâtissons
un Chesnay-Rocquencourt
plus harmonieux, durable
et adapté aux besoins
des générations futures !*





Un processus cadré et collaboratif

Le PLU s'inscrit dans un cadre légal précis, encadré par des réglementations nationales et des documents d'urbanisme régionaux. **Il ne s'agit pas d'une page blanche où tout serait possible** : la révision doit respecter des règles strictes garantissant un aménagement équilibré et respectueux de l'environnement. La commune doit également s'assurer que ses choix sont compatibles avec les orientations fixées par le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) et d'autres documents stratégiques.

Cependant, ce cadre réglementaire n'exclut pas la participation des habitants, bien au contraire !

La révision du PLU est aussi une démarche collective qui repose sur l'implication de chacun. Réunions publiques, ateliers thématiques et plateforme participative permettront de recueillir les avis et attentes des citoyens afin d'adapter les orientations du projet aux besoins réels du territoire.



Vos idées comptent exprimez-les !

Vous souhaitez en savoir plus et partager vos réflexions ou poser vos questions ?
Rendez-vous à la réunion publique du jeudi 10 avril à 19 h 30 !

Impossible de venir ?

Participez en ligne en accédant à la plateforme dédiée via le site internet de la ville.



www.lechesnay-roquencourt.fr
ou en scannant
le QR Code ci-contre

Vous préférez une contribution écrite ?

Un registre d'observation est à votre disposition au service urbanisme.

La Charte architecturale et environnementale : un repère essentiel, élaboré en 2024/2025, pour vos projets

Vous envisagez des travaux de construction ou de rénovation ?

Pour vous aider à mieux comprendre les règles qui encadrent l'aménagement de notre ville, la Charte architecturale et environnementale est là pour vous accompagner.

Si le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles strictes à respecter en matière d'urbanisme et de constructibilité, la charte vient l'enrichir. Véritable feuille de route, elle propose des orientations et des conseils pour intégrer harmonieusement votre projet dans l'environnement urbain et préserver l'identité du Chesnay-Rocquencourt.

Un cadre de référence pour un cadre de vie harmonieux

Grâce à des recommandations claires et accessibles, la charte aborde plusieurs aspects essentiels :

- **L'architecture et les matériaux : privilégier des constructions adaptées au tissu urbain existant.**
- **L'environnement : encourager l'intégration d'espaces verts et favoriser des solutions durables.**
- **L'organisation des logements et des espaces partagés : penser des espaces fonctionnels et agréables à vivre.**

Son objectif ? Préserver l'équilibre et le charme de notre commune tout en répondant aux défis contemporains, comme la transition écologique et le développement durable.

Un document co-construit avec les habitants

La charte n'a pas été élaborée en vase clos. Elle est le fruit d'un travail collectif associant le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE), des habitants, des élus, des associations, des promoteurs et des bailleurs sociaux. À travers des ateliers participatifs et des balades urbaines, chacun a pu contribuer à définir des lignes directrices adaptées à notre territoire.

Un outil d'accompagnement et de dialogue

Plus qu'un simple guide, cette charte est un véritable outil de dialogue entre la municipalité et tous ceux qui souhaitent entreprendre un projet architectural. Elle facilite la compréhension des attentes locales et permet d'anticiper les bonnes pratiques dès la phase de conception.



Où la consulter ?

Vous pouvez retrouver la Charte architecturale et environnementale :

- **sur le site internet de la ville**
www.lechesnay-rocquencourt.fr
ou en scannant le QR Code ci-dessous



- **à l'Hôtel de Ville en consultation.**





Ancien site de l'INRIA : création d'une ZAC* pour un quartier d'avenir

Il y a 50 ans, Parly 2 transformait notre manière de vivre et de concevoir la ville, en proposant un cadre moderne où confort, nature et services de proximité cohabitent harmonieusement. Ce modèle, toujours apprécié des habitants, a marqué l'histoire du Chesnay-Rocquencourt et continue d'incarner un art de vivre recherché. Dans cette même dynamique, notre ville s'apprête à accueillir un nouveau quartier innovant, conçu pour répondre aux modes de vie d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.

Sur l'ancien site de l'INRIA, il offrira un environnement équilibré, vivant et durable, pensé pour les familles et ceux qui recherchent à la fois sérénité et modernité.

Mais concrètement, que trouvera-t-on dans ce nouveau quartier ?

* Zone d'Aménagement Concerté

Un cadre de vie privilégié entre ville et nature

Des études en 2024 ont permis de décliner des orientations pour ce futur quartier : qualité de vie, convivialité et nature préservée où chaque habitant aura la sensation de vivre au cœur d'un parc.

- Une proportion importante d'espaces végétalisés et perméables, intégrant des promenades arborées et des aménagements paysagers qui prolongent le cadre naturel environnant.
- Des résidences ouvertes sur la nature, en bordure de la forêt de Marly, pour un cadre paisible et ressourçant.
- Des espaces de vie et de rencontre, avec des aires de jeux pour enfants, des placettes conviviales et des jardins partagés, favorisant les échanges entre habitants.
- Un accès direct à la forêt de Marly, permettant de profiter facilement de balades et d'activités de plein air à quelques pas de chez soi.



Des logements variés dans un ensemble architectural harmonieux

Pensé comme une extension naturelle de la ville, ce nouveau cadre de vie offrirait une architecture soignée et cohérente, où chaque bâtiment s'intégrerait harmonieusement à son environnement. L'ensemble privilégierait des matériaux de qualité et des lignes élégantes, créant un cadre agréable et homogène, sans distinction marquée entre les différents types de logements.

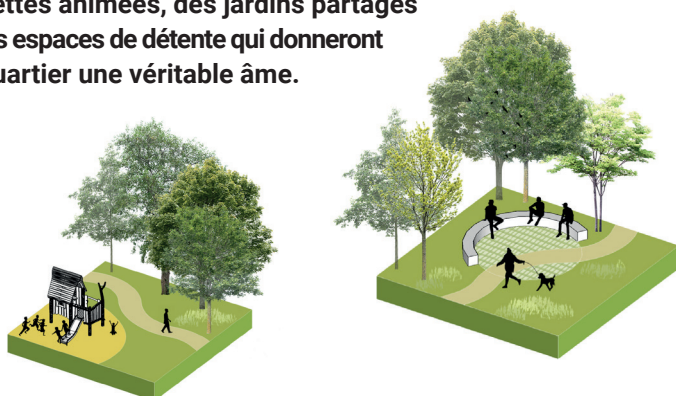
- Un large choix de logements, allant des appartements familiaux aux résidences de standing, en passant par des maisons pour ceux qui recherchent un cadre plus intime.
- Des solutions accessibles à tous, avec des dispositifs favorisant l'accession à la propriété, tout en proposant des habitations adaptées aux différents parcours de vie.
- Des logements ouverts sur la nature, conçus pour maximiser la lumière naturelle et offrir des espaces extérieurs privatifs ou partagés, en lien direct avec les espaces végétalisés du quartier.

*Pensé pour concilier
qualité de vie
et responsabilité
environnementale,
ce quartier s'inscrit
pleinement dans la
transition écologique
et durable du
Chesnay-Rocquencourt.*

Une vie de quartier dynamique et conviviale

Plus qu'un simple projet résidentiel, cette nouvelle extension du Chesnay-Rocquencourt devra offrir un cadre de vie animé et chaleureux, où tout est conçu pour favoriser les rencontres, le partage et le bien-être au quotidien.

- Des commerces et services de proximité, installés au cœur du quartier, pour répondre aux besoins quotidiens des habitants sans avoir à prendre la voiture.
- Un environnement adapté aux familles, avec une crèche et un groupe scolaire modernes, permettant aux enfants de grandir et d'apprendre à quelques pas de chez eux.
- Un gymnase rénové et des équipements sportifs, pour encourager la pratique d'activités physiques et renforcer la convivialité du quartier.
- Des lieux de rencontre et d'échange, avec des placettes animées, des jardins partagés et des espaces de détente qui donneront au quartier une véritable âme.





Une mobilité fluide et apaisée

Afin d'assurer des déplacements plus fluides et agréables, ce quartier devra être conçu pour réduire la place de la voiture au profit de modes de transport plus doux et durables.



- **Un réseau de cheminements piétons et de voies cyclables, permettant de circuler en toute sécurité et de rejoindre facilement les équipements et services du quartier.**
- **La transformation de la RD 307 en boulevard urbain, avec un aménagement repensé pour créer un accès, apaiser la circulation et mieux intégrer cette voie dans son environnement.**
- **Une connexion développée aux transports en commun, facilitant l'accès aux grands pôles de vie et d'activité alentour.**

Un engagement écologique fort pour un quartier durable

Ce nouveau quartier devra respecter une démarche responsable, intégrant des solutions innovantes pour limiter son impact environnemental et offrir un cadre de vie sain et agréable.

- **Des espaces végétalisés préservés, avec plus de 50 % de surfaces perméables, favorisant la biodiversité et améliorant le confort thermique en été.**
- **Une architecture respectueuse de l'environnement, privilégiant des matériaux durables et des bâtiments à haute performance énergétique.**

• **Une gestion raisonnée des ressources, avec une meilleure infiltration des eaux de pluie et des solutions d'aménagement favorisant la sobriété énergétique.**

• **Un réseau de chaleur géothermique, garantissant un chauffage plus durable et économe en énergie pour les habitants.**

Pensé pour concilier qualité de vie et responsabilité environnementale, ce quartier s'inscrit pleinement dans la transition écologique et durable du Chesnay-Rocquencourt.

Un projet construit avec vous, pour vous

Parce qu'un quartier est avant tout un lieu de vie partagé, ce projet se veut collaboratif et concerté. La commune souhaite associer pleinement les habitants à cette transformation majeure afin de créer un cadre de vie qui répond aux attentes de chacun tout en respectant l'identité de notre territoire.

Pour y parvenir, plusieurs dispositifs seront mis en place afin de garantir une participation active des habitants :

- **Une large concertation, avec des temps d'échanges dédiés pour informer, écouter et enrichir le projet avec vos contributions.**
- **Des rencontres et ateliers de dialogue, pour permettre à chacun de s'impliquer dans la réflexion et l'évolution du quartier.**
- **Tout au long du projet, un suivi rigoureux et une gouvernance de la ville, garantissant un aménagement maîtrisé et respectueux de notre cadre de vie.**





Dès le 10 avril,
la concertation sera lancée :
une occasion unique
de prendre part activement
à l'avenir
du Chesnay-Rocquencourt.



*Un quartier pensé aujourd'hui,
construit pour demain :
engageons-nous ensemble !*



Vos idées comptent exprimez-les !

Vous souhaitez en savoir plus
et partager vos réflexions
ou poser vos questions ?

Rendez-vous à la réunion publique
du 10 avril à 20 h 30 !

Impossible de venir ?

Participez en ligne en accédant
à la plateforme dédiée
via le site internet de la ville.

www.lechesnay-rocquencourt.fr
ou en scannant le QR Code ci-contre



Vous préférez
une contribution écrite ?
Un registre d'observation
est à votre disposition
au service urbanisme.

Hôtel de ville
9, rue Pottier
1^{er} étage

L'îlot Le Nôtre : un futur quartier innovant et intergénérationnel

Le Chesnay-Rocquencourt s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire avec la transformation de l'îlot Le Nôtre.

Ce projet urbain ambitieux vise à créer un quartier moderne, inclusif et harmonieux, répondant aux besoins des habitants tout en préservant l'identité paysagère et architecturale de la ville. Entre logements, équipements publics et espaces verts, l'îlot Le Nôtre deviendra un véritable lieu de vie intergénérationnel, favorisant la mixité sociale, les mobilités douces et le bien-être quotidien.



Vos idées comptent exprimez-les !



Vous souhaitez en savoir plus et partager vos réflexions ou poser vos questions ?

Rendez-vous à la réunion publique du 10 avril à 21 h 30 !

Impossible de venir ? Participez en ligne en accédant à la plateforme dédiée via le site internet de la ville.
www.lechesnay-roquencourt.fr ou en scannant le QR Code ci-contre

Vous préférez une contribution écrite ?

Un registre d'observation est à votre disposition au service urbanisme. Hôtel de ville - 9, rue Pottier, 1^{er} étage

Un projet structuré autour de trois grands objectifs

• Des équipements publics modernisés et adaptés aux besoins des habitants



L'école de musique, élément central du projet, pourrait bénéficier d'un nouveau bâtiment conçu avec une architecture soignée. Véritable pôle culturel et éducatif, il offrirait des salles adaptées aux différentes pratiques musicales, permettant un enseignement de qualité, des conditions optimales pour les élèves et les enseignants, ainsi qu'un cadre propice à la créativité et aux échanges artistiques.

Il incarnerait l'engagement de la municipalité en faveur de la culture et de l'éducation artistique, tout en s'ouvrant sur le quartier pour favoriser la vie culturelle locale.



La crèche serait modernisée pour accueillir les 55 enfants dans un cadre chaleureux et adapté aux nouveaux besoins des familles. Des espaces optimisés favoriseront l'éveil et l'épanouissement des tout-petits, tout en offrant un meilleur confort pour les professionnels et un service amélioré pour les parents.



Enfin, une résidence autonomie de nouvelle génération est envisagée pour le bien-être des seniors. Offrant un cadre de vie convivial, sécurisé et adapté aux besoins de chacun, elle favoriserait le maintien du lien social et l'autonomie des résidents, tout en leur garantissant un environnement agréable et apaisant.

Ces nouveaux équipements permettraient d'améliorer significativement les services aux habitants, en offrant des espaces modernes, accessibles et intégrés dans un cadre urbain de qualité.

• Une nature retrouvée et un quartier plus vert

Actuellement très minéral et artificialisé, l'îlot Le Nôtre se transformera en un véritable écrin de verdure, favorisant la biodiversité et l'absorption des eaux pluviales.

Un square intergénérationnel, des jardins partagés et une promenade arborée du nord au sud permettraient d'améliorer le cadre de vie, tout en créant des îlots de fraîcheur et en renforçant la qualité environnementale du quartier. Pour assurer une meilleure mobilité et une circulation apaisée, un passage traversant pourrait être créé reliant ainsi l'avenue Charles-de-Gaulle aux quartiers voisins. Des sentes piétonnes et un réseau cyclable faciliteront les déplacements doux et sécurisés.



• Un quartier vivant, convivial et harmonieux

L'îlot Le Nôtre accueillerait des logements, conçus pour répondre aux besoins de tous : familles, jeunes actifs et seniors. Une offre diversifiée entre accession à la propriété et logements sociaux garantirait un cadre de vie équilibré et intergénérationnel.

Au cœur du projet, une place centrale pourrait être animée par des commerces de proximité, un restaurant et un kiosque à musique, renforçant ainsi l'identité culturelle du quartier. Conçue comme un espace de rencontres, elle favorisera les échanges entre habitants grâce aux terrasses, bancs et espaces partagés.

Tout au long de la journée, les habitants pourront profiter des commerces, se promener dans les allées végétalisées ou se retrouver sur la place centrale. Le soir, le quartier vivra avec des événements culturels et des rencontres, renforçant son identité conviviale et chaleureuse.

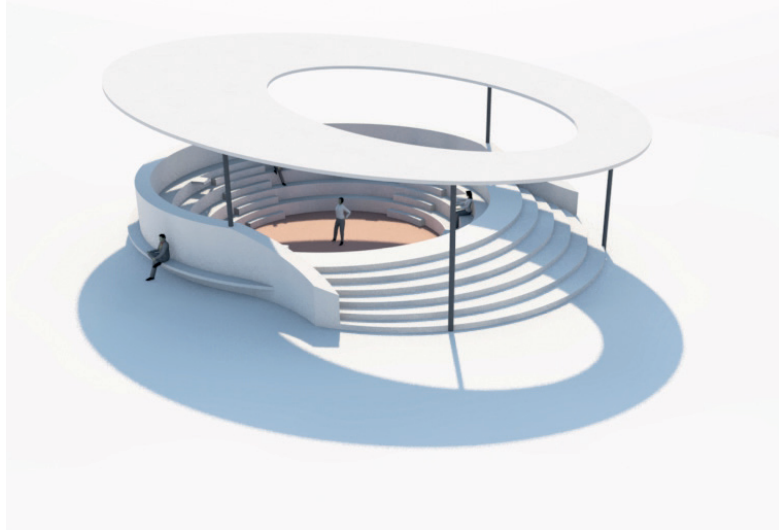
L'architecture du quartier veillera à s'intégrer harmonieusement aux résidences voisines de Parly 2, en respectant l'identité urbaine existante. Un soin particulier sera apporté aux espaces publics et aux cheminements doux, assurant une transition fluide et agréable avec le paysage environnant.

Un projet collaboratif, construit avec vous

Parce que ce projet façonnera le Chesnay-Rocquencourt de demain, il est essentiel qu'il soit pensé avec et pour les habitants.

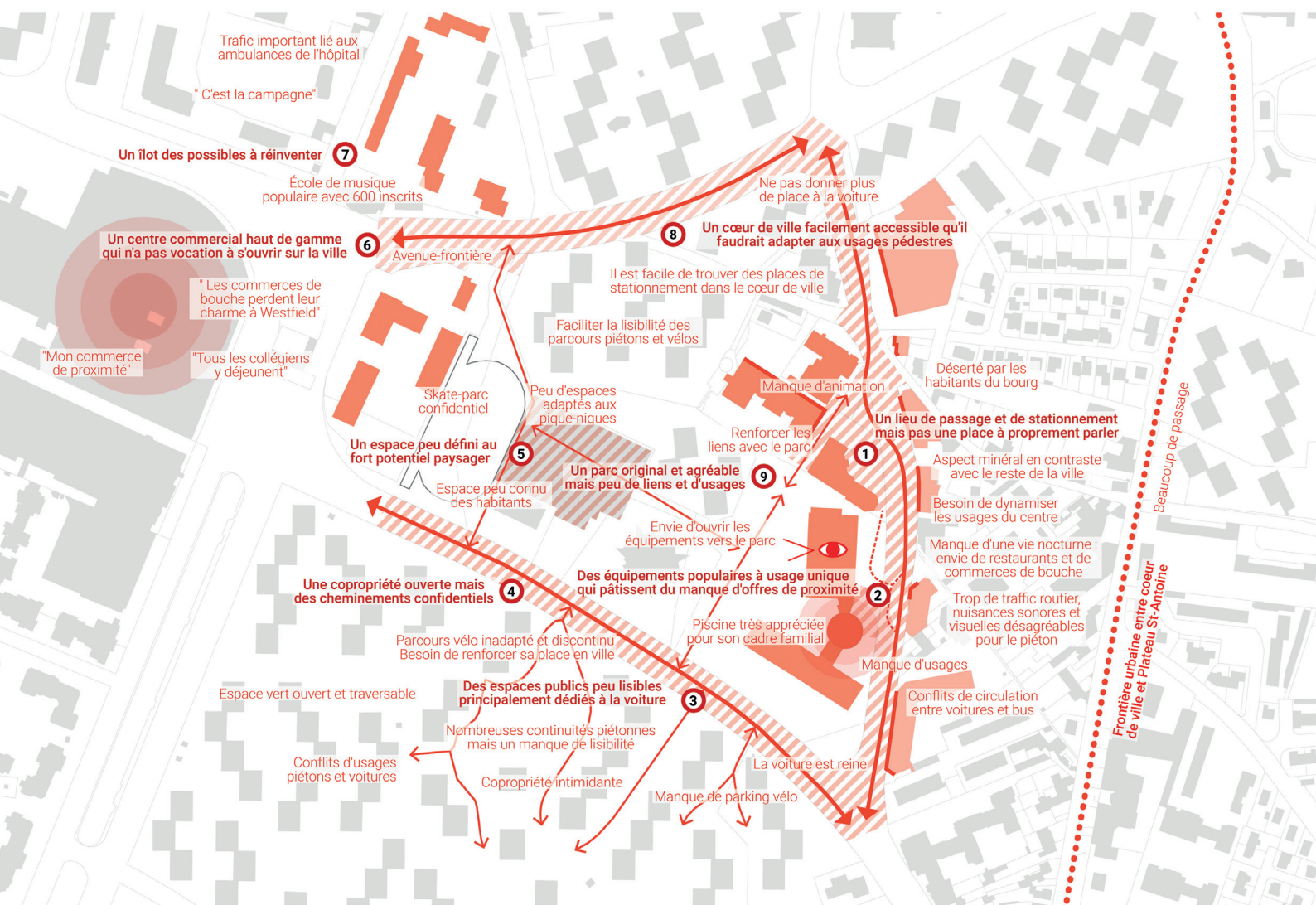
Des temps d'échange permettront à chacun de s'informer, de s'exprimer et de contribuer à cette transformation.

*Vos idées et vos contributions
sont précieuses :
participez à cette concertation
et construisons ensemble le futur
de l'îlot Le Nôtre !*



Revitalisation du cœur de ville : Un projet municipal ambitieux

La municipalité engage une réflexion d'envergure pour revitaliser son cœur de ville. L'objectif est clair : offrir un espace convivial, attractif et vivant. Un lieu de rencontre et d'échanges ouvert et accessible à tous. Mais une transformation de cette ampleur ne s'improvise pas. Afin de garantir un développement harmonieux et progressif, la ville a initié l'élaboration d'un Plan Guide, une véritable feuille de route qui orientera, dans le temps, l'évolution du centre-ville.



Carte sensible élaborée par l'agence ACLAA,
à partir des réflexions lors des balades urbaines et des ateliers du printemps 2024

Une démarche structurée et concertée

Depuis plusieurs mois, la municipalité collabore avec l'agence ACLAA, un groupement d'architectes, urbanistes et économistes. Leur mission : mener des études approfondies et établir un diagnostic précis du centre-ville. Cette analyse a permis d'identifier les enjeux majeurs. Elle a aussi conduit à l'élaboration de scénarios d'aménagement adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Pour enrichir cette réflexion, des balades urbaines et des ateliers participatifs ont été organisés, permettant aux habitants et commerçants d'exprimer leurs attentes. Ce travail collaboratif aboutira dans les prochains mois à une vision cohérente et pragmatique du projet, combinant solutions innovantes et respect de l'identité du Chesnay-Rocquencourt. Ainsi, trois axes forts structureront cette revitalisation : le développement du commerce de proximité, le réaménagement des espaces publics et la promotion des mobilités douces.



Un cœur de ville dynamique et animé

Un centre-ville vivant passe par un commerce de proximité fort et diversifié. La municipalité souhaite redonner à l'activité commerciale toute sa place avec des actions concrètes :

• Une halle polyvalente

Ce nouvel espace accueillerait un marché régulier, tout en devenant un véritable lieu de rencontre et d'animation. Pensé comme un lieu convivial et multifonctionnel, cette halle mettra à l'honneur les circuits courts et contribuera à dynamiser l'économie de proximité.

• Un lieu vivant et animé

Événements culturels, festivités et initiatives locales viendront rythmer la vie de cette halle partagée tout au long de l'année.

• Des commerces diversifiés et de qualité

Un accompagnement sera proposé pour encourager l'installation de nouveaux commerces indépendants et la rénovation des boutiques existantes. L'objectif est de renforcer l'offre de services et de proximité.

Des espaces publics réaménagés pour tous

Un centre-ville attractif doit être un lieu où il fait bon flâner et se retrouver. Plusieurs transformations sont prévues :

• Le parc Nouvelle France repensé

Situé derrière l'Hôtel de Ville, ce parc, aujourd'hui sous-exploité, deviendra un véritable lieu de rencontre et d'animations, ouvert à tous : familles, jeunes, seniors... Une aire de jeux, des espaces verts et des installations ludiques seront créés pour faire du parc un endroit incontournable de la vie locale.

• La modernisation des équipements publics

Parallèlement, l'implantation et les abords de la piscine seront réaménagés, le gymnase repensé pour moderniser l'offre sportive.

• De nouvelles places publiques végétalisées

La création d'espaces piétons favorisant la convivialité s'accompagnera de l'ajout de plantations et d'espaces verts. L'objectif est de créer un cœur de ville vivant du matin au soir, où chacun trouve sa place, que ce soit pour se détendre, se retrouver ou profiter d'activités culturelles et sportives.

Mieux circuler, mieux se déplacer

L'accessibilité et la fluidité des déplacements sont essentielles pour connecter chacun des quartiers au cœur de ville. Ainsi, le projet prévoit :

• **Des mobilités douces privilégiées** : les principaux pôles d'attractivité et de vie (la rue Pottier, la rue de Versailles, chaque quartier etc.) seront mieux connectés grâce à des sentes piétonnes et un réseau cyclable continu.

• **Une circulation apaisée** : l'instauration de zones à 30 km/h, une meilleure organisation du trafic et des traversées piétonnes sécurisées amélioreront la qualité de vie.

• **Un stationnement repensé** : le projet vise à concilier stationnement automobile et libération d'espace public pour les piétons et les cyclistes.

Une transformation progressive, pensée avec les habitants

L'élaboration du plan guide permet d'anticiper l'évolution du cœur de ville et d'inscrire cette transformation dans le temps, de manière progressive et adaptée aux besoins réels des habitants.

La participation citoyenne reste au cœur de la démarche : des ateliers et des temps d'échanges continueront d'être organisés pour affiner les aménagements et enrichir ce projet ambitieux.

Revitaliser le centre-ville est une formidable opportunité pour renforcer le lien social, valoriser les atouts de la commune et répondre aux défis de demain.

*Un cœur de ville plus vivant,
plus accessible et plus dynamique
se dessine...
Soyez acteurs de son avenir !*

LANCEMENT DES CONCERTATIONS

RÉUNIONS PUBLIQUES

*Participez, c'est partager et échanger
pour construire l'avenir de notre ville !*



JEUDI 10 AVRIL

THÉÂTRE NOUVELLE-FRANCE

9, rue Pottier - Le Chesnay-Rocquencourt

19 h 30

Lancement de la révision globale
des PLU

20 h 30

Lancement du projet
Voluteau / INRIA

21 h 30

Lancement du projet
Le Nôtre

